DES DECHETS VERTS GRATUITS POUR VOTRE FERME ?

Vous êtes agriculteur/porteur de projet et recherchez une source d'amendement local pour vos sols ?

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a signé une convention avec le GR CIVAM PACA pour l'approvisionnement en déchets verts broyés issus des particuliers de la communauté de communes.

POURQUOI VALORISER DES DÉCHETS VERTS ?

- ENTRETENEZ LA MATIÈRE ORGANIQUE DE VOS SOLS
- CONTRIBUEZ A L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE LOCALE EN RECYCLANT LA BIOMASSE ISSUE DES COLLECTIVITÉS
- REJOIGNEZ DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS QUI VALORISENT DÉJÀ CETTE RESSOURCE

LE PRODUIT PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ISSU DES PARTICULIERS	DÉCHETS VERTS BROYÉS SUR LA DÉCHETTERIE DE CAVAILLON ET TRANSPORTÉ JUSQU'À VOTRE FERME
GRANULOMÉTRIE ADAPTÉE À L'AGRICULTURE	LE BROYAT EST PRÉFÉRENTIELLEMENT BROYÉ SUR UNE MAILLE DE DE 80MM
UTILISABLE EN AGRICULTURE BIO	CONFORME À LA NORME NFU 44-051
LIVRÉ GRATUITEMENT SOUS CONDITIONS	SUIVANT LA DISPONIBILITÉ DU BROYAT ET LES CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions de participation

- Être **agriculteur ou porteur de projet** en installation
- Avoir les **conditions d'accès suffisantes** pour le passage d'un polybenne (environ 10m de long*4m de hauteur*3m de large, parcelle ressuyée)
- **Adhérer** au GR CIVAM PACA (15€ annuels)
- distance de livraison depuis Cavaillon jusqu'aux parcelles = **60km maximum**
- Être livré un volume de **25t minimum** (2 bennes, soient environ 65m3 de broyat)
- Respecter la réglementation en vigueur liée au **Règlement Sanitaire de votre département** (distance des andains aux cours d'eau, aux habitations, déclaration en mairie pour des volumes supérieurs à 50m3)

CONTACT

Florian Carlet, Animateur GR CIVAM PACA
florian.carlet@civampaca.org - 04 90 78 35 39 - 06 64 16 94 12
www.ad-mediterranee.org